

Le climat change

**AGIS
SONS!**

**ADAPTATION
transfrontalière**



ONERC

Observatoire national
sur les effets du
réchauffement climatique

La lettre aux élus
Retrouvez la sur www.onerc.gouv.fr

#17 /// Juin 2013

ÉDITO

Actu Europe Accès aux fonds européens pour l'adaptation au changement climatique

Afin de préparer la mise en œuvre des fonds européens en France pour 2014-2020, une concertation nationale a été conduite par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) début 2013. Plusieurs objectifs thématiques ont été identifiés, dont l'adaptation, la gestion et la prévention des risques. Les projets de règlements européens proposent de mettre les fonds au service de la stratégie Europe 2020. En France, la coordination des politiques s'organise au niveau national par l'accord de partenariat définissant un socle stratégique commun aux fonds européens FEDER¹, FSE², FEADER³ et FEAMP⁴ et au niveau des programmes opérationnels en région.

Les principaux aspects relevés au cours de la concertation concernent : la prise en compte de l'influence du climat présent et futur dans la conception des projets à longue durée de vie ; la cohérence des actions au travers des stratégies et orientations régionales ou locales ; le renforcement des investissements de prévention et de gestion des risques naturels. Le prochain accord de partenariat engagera la France dans un cadre de gestion et des conditionnalités d'éligibilité des programmes opérationnels à partir du 1^{er} janvier 2014.



INDICATEUR ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OIES CENDRÉES

Depuis 2003, plus de 10 000 oies cendrées hivernent chaque année en France métropolitaine, alors que leur nombre ne dépassait pas 1 000 dans les années 1970. Les conditions d'hivernage, liées au changement climatique, permettent désormais aux oies cendrées d'hiverner en Europe tempérée, en France notamment, mais aussi dans le sud de la péninsule scandinave.

L'enjeu climatique s'impose à tous sans distinction de culture ni de frontière, personne n'est préservé de l'évolution du climat. Aujourd'hui, les peuples sont interdépendants pour la plupart de leurs activités, ceci est aussi le cas de l'adaptation au changement climatique. Le transfert de vulnérabilité au-delà des frontières d'un État n'est pas une option acceptable. L'adaptation d'un territoire ne doit pas conduire à fragiliser ses voisins. Le traitement collectif d'un problème commun s'impose pour certains aléas. La collaboration transfrontalière et le partage d'expériences sont des richesses considérables à développer dans une perspective d'adaptation au changement climatique des territoires et des populations.

Paul Vergès

Président de l'Onerc

1. Fonds européen de développement régional
2. Fonds social européen
3. Fonds européen agricole de développement rural
4. Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

Adaptation

transfrontalière

Le changement climatique ne connaît pas de frontières et ses impacts ne vont épargner aucun pays en Europe. Pour être efficace, l'adaptation doit donc, elle aussi, avoir une dimension transfrontalière. C'est pourquoi la Commission européenne s'est dotée, le 16 avril dernier, d'une stratégie globale d'adaptation au changement climatique.

Définitions

CTE

La coopération territoriale européenne fait partie intégrante de la politique de cohésion et de la politique structurelle de l'Union européenne. Interreg est l'un des programmes d'encouragement mis en œuvre dans ce cadre.

PEI

Les partenariats européens d'innovation mobilisent les acteurs (européens, nationaux et régionaux, publics et privés) autour d'objectifs bien définis dans des domaines visant à relever des défis sociétaux. Ces partenariats visent à favoriser la R&D, à coordonner les investissements, à accélérer la définition des normes et à mobiliser la demande.

A lors que les concentrations de CO₂ viennent de franchir le seuil symbolique des 400 millions de ppm* — un record jamais enregistré depuis les 800 000 dernières années — l'adaptation au changement climatique revient au cœur de l'actualité de l'Union européenne. La Commission vient en effet d'adopter une stratégie afin de préparer l'Europe aux évolutions du climat. « S'il est vrai que l'adaptation se fait surtout aux niveaux local, régional et national, la démarche de l'Union européenne va permettre de penser à l'échelle transnationale, explique Humberto Delgado Rosa, directeur à la DG Action pour le climat. Et c'est indispensable, car les impacts du changement climatique — fonte des glaciers, inondations, migrations animales, propagation d'espèces végétales invasives... — ne connaissent pas de frontières. »

Préparer les territoires

La Commission européenne se fixe notamment pour objectif prioritaire d'encourager les États membres à préparer au mieux leur territoire en se dotant de stratégies d'adaptation globales. « Cette harmonisation des approches est très importante, poursuit Humberto Delgado Rosa. Jusqu'à présent seulement 15 pays se sont dotés d'une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique. Un seul, la Belgique, fait expli-

citement référence à la dimension transfrontalière de l'adaptation. Nous nous donnons jusqu'à 2017 pour évaluer le niveau de couverture de tous les territoires. » La Commission va aussi encourager l'utilisation des nouveaux fonds européens pour des programmes transfrontaliers, par exemple dans des domaines vulnérables tels que la gestion côtière ou la prévention des risques d'inondation.

20% des fonds européens pour le climat

Selon les dernières études, chaque euro dépensé aujourd'hui pour la prévention des inondations, pourrait éviter d'en dépenser six en 2050 en couverture des dommages. Alors, pour la première fois, il a été décidé que 20% des fonds européens 2014-2020 seraient dédiés à la politique climatique (adaptation et atténuation). « L'adaptation est plus que jamais nécessaire, et pour tout le monde, conclut Humberto Delgado Rosa. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille oublier l'atténuation (qui consiste à limiter l'augmentation des gaz à effet de serre), qui doit être sérieusement renforcée. Ces mesures sont complémentaires et non alternatives. Elles sont surtout indispensables, car l'atmosphère ne sera bientôt plus une amie pour l'homme et la biodiversité. »

* Pour contenir la hausse des températures entre 2°C et 2,4°C par rapport aux niveaux préindustriels, il faudrait que la concentration de CO₂ plafonne à 350-400 ppm, selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

UTILE

EUROPE EN FRANCE

Le portail des fonds européens est animé avec les ministères gestionnaires de fonds, la représentation de la Commission européenne à Paris et des représentants des programmes compétitivité régionale et emploi, convergence et coopération en région.

MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

Elle facilite l'émergence et la réalisation de projets transfrontaliers structurants au niveau local, en favorisant l'articulation des territoires de part et d'autre des frontières.

CCCCC

Le Centre de la communauté caribéenne sur le changement climatique collecte et diffuse de l'information sur l'espace caribéen en matière de gestion et d'adaptation au changement climatique.

SOURCES

www.europe-en-france.gouv.fr  www.espaces-transfrontaliers.org  www.caribbeanclimate.bz

1

MAROC
SAUVETAGE
D'UNE LAGUNE

Un paysage exceptionnel, une biodiversité floristique et faunistique rare. La réputation de la lagune de Nador, connue pour accueillir la migration des flamants roses venus de Camargue, est méritée. Située au nord-est du Maroc, cette lagune de 115 km² est séparée de la Méditerranée par un long cordon littoral dunaire. Elle offre une grande diversité d'habitats pour la faune et la

flore et une zone de nidification ou d'hivernage d'oiseaux rares ou d'intérêt mondial.

Menacé par l'activité humaine (dégradation des habitats naturels, pollutions...), ce site d'intérêt biologique est aussi très vulnérable aux changements climatiques et à leurs répercussions : hausse des températures, érosion des côtes, élévation du niveau de la mer... Alertées par la disparition de plusieurs espèces, notamment d'oiseaux nicheurs (sternes pierregarin et hansel, râle d'eau...), les autorités

marocaines ont lancé en 2009 un important projet à caractère pédagogique et scientifique destiné à reconstituer et valoriser l'écosystème du milieu lagunaire. Outre la dépollution des berges et l'ouverture d'une nouvelle embouchure permettant le renouvellement des eaux de la lagune, la création d'un espace naturel de 74 ha est prévue pour 2014. Ce sera alors le plus grand parc ornithologique du sud de la Méditerranée.

EN SAVOIR 

www.minenv.gov.ma/index.php/fr/component/content/article/116-theme/zones-cotieres/224-marchica

2

ALPES
PRIORITÉ CLIMAT
DANS LA VALLÉE DE
CHAMONIX-MONT-BLANC

Avec ses 17 km de long, ses montagnes et ses glaciers, la vallée de Chamonix-Mont-Blanc est dotée d'un patrimoine naturel unique. Frontalière avec la Suisse et l'Italie, elle attire chaque année de nombreux touristes, une fréquentation qui représente 95 % de son économie. Cette forte spécificité a contribué à la prise de conscience des impacts présents et à venir du changement climatique. Et à l'adoption, dès 2009, d'un plan climat énergie territorial visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre — la communauté de communes a fait sien l'objectif 3 x 20* — et à adapter la vallée. Impliquant tous les acteurs, la démarche se veut globale : actions de sensibilisation et de formation, promotion de l'écolabellisation, innovation dans les modalités de transport... De la mise en place d'un service de location de vélo à assistance électrique dans les offices de tourisme, en passant par la construction de bâtiments communaux BBC ou la mise en place de chaudières bois, jusqu'à la conception d'un « musée à ciel ouvert » dédié à l'adaptation au changement climatique, les réalisations ne manquent pas et les projets encore moins.

* Réduire de 20 % les émissions de GES et la consommation d'énergie ; augmenter de 20 % l'efficacité énergétique et la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale.

**EXEMPLES
en régions**

 Maroc
 Alpes
 Océan Indien

3

Océan Indien
DYNAMIQUE
RÉGIONALE
D'ADAPTATION

Du fait même de leur insularité, les îles de la Commission de l'océan Indien (COI)* sont les plus sensibles au changement climatique, et notamment à la montée du niveau marin. Pour elles, s'adapter est une question de survie. C'est pourquoi le conseil des ministres de la COI a adopté, le 18 janvier 2013, le document-cadre de stratégie régionale d'adaptation au changement climatique, élaboré dans le contexte du projet Acclimate (2009-2012). Ce projet, soutenu par le fonds français

pour l'environnement mondial, a permis de dresser le profil climatique de la région, de retracer son évolution depuis 40 ans, d'identifier les tendances à venir et d'analyser les vulnérabilités d'une douzaine de secteurs prioritaires. Le document-cadre qui en est issu va guider les actions de coopération de la COI jusqu'en 2020. Il retient quatre secteurs jugés les plus prioritaires pour la région : la sécurité alimentaire, l'eau, la santé et l'environnement. Les autres activités (risques naturels, infrastructures, énergie, tourisme...), tout aussi importantes, seront traitées dans un second temps. Des thèmes de coopération régionale ont aussi été identifiés, comme le renforcement des dispositifs d'observation du climat et de l'environnement, la constitution de bases de données ou le soutien aux initiatives de recherche.

EN SAVOIR 

www.acclimate-oi.net/

* États membres de la COI : Union des Comores, France (La Réunion), Madagascar, Maurice, Seychelles.

**CHIFFRES
CLÉS****EN 2011, L'AGENCE
FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT (AFD)**

a financé des projets
d'adaptation à hauteur
de **400 M€**.

87% pour les ressources en eau
10% pour l'agriculture et les
ressources naturelles

3% pour la gestion des connais-
sances

5% en Asie
35% en Afrique subsaharienne
34% dans le Bassin
méditerranéen
36% en Amérique latine

Jean-Paul BACHY

Président de l'Établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA)

**Des phénomènes naturels qui s'accroissent**

Plus d'inondations, plus de sécheresses : le changement climatique impacte déjà la Meuse. Dans le cadre d'un projet transnational financé par l'Union européenne, 17 partenaires se sont associés pour élaborer une stratégie commune.

Pourquoi le projet Amice ?

C'est désormais incontestable, le nombre de crues comme de périodes de sécheresses augmente, une tendance à mettre en lien avec le changement climatique. Alors, tout est parti de la question suivante : comment faire pour adapter la Meuse à cette évolution ? Amice est l'acronyme du projet européen « Adaptation of the Meuse to the Impacts of Climate Evolutions »*. Il a été lancé en 2009 par l'Epama pour adapter un fleuve dont la caractéristique est d'être transfrontalier : la Meuse prend sa source en France, tra-

verse la Belgique et les Pays-Bas, et plusieurs de ses affluents viennent aussi des pays voisins. Experts et gestionnaires des pays concernés se sont mis autour de la table pour définir une stratégie d'adaptation innovante et durable.

Quels résultats ?

Nous nous sommes positionnés de manière prospective pour évaluer les risques futurs : en résumé, baisses et montées du niveau des eaux plus aléatoires, avec des amplitudes plus fortes. Nous avons travaillé sur deux objectifs prioritaires : mieux réguler le débit du fleuve et limiter les conséquences des excès et des déficits d'eau. De nouveaux aménagements ont été conçus en amont (digues de ralentissement) et en aval (creusements pour accélérer le débit du fleuve). La ville de Givet, à la frontière franco-belge, a ainsi été équipée de digues amovibles permettant de limiter l'impact des inondations en centre-ville.

Une suite ?

La démarche n'est pas unique mais elle revêt un caractère exemplaire en raison de sa transnationalité. Elle a regroupé, sous l'égide de l'Epama, pas moins de dix-sept partenaires du bassin de la Meuse : collectivités territoriales riveraines, associations, organismes de recherche... La conférence finale du projet Amice vient de se tenir à Sedan, soulignant les réalisations concrètes et les premiers résultats obtenus en matière de lutte contre le risque inondation. Un autre programme sera lancé dès le second semestre 2013, avec une dimension plus globale et plus environnementale. Notre nouvelle priorité sera la protection du fleuve et de sa biodiversité.

EN SAVOIR + www.epama.fr

* Projet Interreg IV B Europe du Nord-Ouest, 2009-2012. Budget total : 8,9 M€.

LE SITE DE L'ONERCwww.onerc.gouv.fr**LES INDICATEURS**

Les experts et correspondants *indicateurs du changement climatique* à l'origine des informations relatives à l'observation du changement climatique et de ses impacts se sont réunis à Toulouse à Météo-France. La journée de travail a été consacrée

à la valorisation des données et à l'élaboration des supports de communication. Les échanges, riches et variés, ont permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration à court terme.

LE PNACC

Le point d'avancement du plan national d'adaptation au changement climatique

indique que la proportion d'actions engagées au deuxième trimestre 2013 atteint 96%. Le détail de l'état d'avancement de ces travaux est disponible sur le site de l'Onerc.

Le climat change, agissons !

Édité par l'Onerc
Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie
La Grande Arche, Paroi Nord
92055 La Défense cedex



Directeur de la publication : Paul Vergès - **Rédacteur en chef :** N. Bériot - **Comité de rédaction :** F. Abeilhou, V. Bourcier, S. Mondon, P. Morin, M. Loquet - **Rédaction :** M. Loquet, A. Baron, S. Mondon, Y. Omarjee, M. Galliot, V. Bourcier, B. Reysset, J. Duvernoy - **Conception :** F. Chevallier/METL-MEDDE/SG/DICOM/DIE - **Crédits photos :** Fotolia - Région Champagne-Ardenne
Réf. DICOM-DGEC/LET/13121 - Juin 2013 - Impression : SGA/SPAC/PGT Impressions - **Dépôt légal :** juin 2013 - **ISSN :** 2106-8445

Ce numéro a été réalisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.